



# Formation d'Ingénieur BTP par l'apprentissage

## Parcours Expertise Bâtiment

Cesi Ecole d'ingénieur et son centre de formation par alternance, le CESFA, accompagnent depuis plus de 20 ans le développement des compétences des jeunes apprenti(e)s-ingénieurs dans le domaine du BTP.

Fort de cette expérience et en partenariat avec la Fédération des Sociétés d'Expertise (FSE), le Cesfa propose un parcours métier « Expertise bâtiment » pour répondre aux besoins croissants des sociétés d'expertise.

L'objectif de ce parcours est de former des ingénieurs BTP possédant des connaissances théoriques indispensables à la profession d'expert, dans le domaine de l'assurance. L'expert technique doit être capable d'examiner les désordres qui affectent un ouvrage de construction, le plus souvent pour en chercher les causes, en définir les remèdes et les coûts et analyser les responsabilités engagées. Au-delà des compétences d'un professionnel de la construction permettant de connaître l'anatomie d'un bâtiment dans toutes ses composantes, l'expert doit acquérir des connaissances propres aux pathologies et d'identifier les symptômes pour mieux guider les investigations et établir un diagnostic.

### PROGRAMME INDICATIF DU PARCOURS « Expert Bâtiment »

- 1/ Analyser le sinistre dans son environnement
- 2/ Appliquer les contrats / conventions
- 3/ Chiffrer le dommage
- 4/ Formaliser les conclusions de l'expertise
- 5/ Compléments technologiques
- 6/ Etude de cas pratiques

#### L'alternance au Cesfa BTP :

L'entreprise embauche un technicien supérieur sous contrat d'apprentissage de 3 ans, le rémunère sur la base salariale prévue par la législation et confie sa formation au Cesfa, dans le cadre d'un partenariat contractualisé.

### LES SPECIFICITES DE L'ALTERNANCE AU CESFA

- Un double tutorat
- Une pédagogie axée sur le projet - Méthode A2P2
- Une évaluation conjointe Ecole : Entreprise

Le cycle de formation comprend 1800h réparties sur 3 années de formation :

- 1550h de tronc commun
- 200h dédiées au parcours « Expert Bâtiment » qui commence dès la 1<sup>ère</sup> année et qui est dispensé par des professionnels du domaine

#### Plus d'information sur le Parcours et les modalités d'inscription :

[Cesfa@cesi.fr](mailto:Cesfa@cesi.fr) / 01 55 17 80 20

**CESFA – Cesi centre de Paris**  
93 bd de la Seine – CS 40177  
92003 NANTERRE



## Côté entreprise

### CE QUE NOUS DISENT LES PROFESSIONNELS

« Après l'obtention du DUT Génie Civil, d'une licence professionnelle Contrôle et Expertise du bâtiment associée à un stage en cabinet d'expertise, j'ai intégré le Groupe SARETEC, entreprise leader de l'expertise des sinistres.

Fort de 7 ans d'expérience, je suis actuellement Expert Dommage certifié TEA (Technique d'Expertise d'Assurances) et animateur d'une communauté clients composée de 14 experts.

Ma mission principale consiste à évaluer les indemnités liées au contrat d'assurance lors de sinistres, d'en déterminer les causes et d'analyser les responsabilités. Une bonne connaissance des fondamentaux en génie civil et en bâtiment sont nécessaires pour mieux appréhender les sinistres et trouver les solutions les plus efficaces. Toutefois, des compétences telles que le relationnel client, l'empathie et l'écoute sont essentielles dans le métier d'expert afin de bien cerner la problématique du client et, par la même, lui apporter une solution adaptée en application de son contrat d'assurances. Enfin, l'expert doit faire preuve d'organisation et être doté d'une aisance rédactionnelle rendue nécessaire par la remise de rapports d'expertise.

Par mon investissement personnel, j'ai pu atteindre une reconnaissance auprès de la communauté des experts. Cela me laisse des possibilités d'évolution très motivantes pour les années à venir. »

Davy COIRON – Expert Dommage, Groupe SARETEC.



## Côté apprenti

### CE QUE NOUS DISENT LES APPRENTIS

« Expert au Bureau de Courbevoie, Polyexpert Ile-de-France depuis près de 2 ans, Léa Santais rejoint le Groupe en 2014, en alternance, alors qu'elle était déjà diplômée d'une licence génie civil et étudiante au Cesi pour devenir ingénieur. Formée pendant 3 ans par des collaborateurs du Bureau, en 3 grandes étapes (apprentissage sur la partie administrative et les différents métiers, en binôme avec des experts sur le terrain, puis seule encadrée par des experts référents), Léa a été diplômée en juin 2017 et embauchée en CDI le mois d'après. !!! Un beau parcours !!!

« L'alternance m'a permis d'être formée à la fois à l'école et par Polyexpert au métier de l'expertise, et, ainsi d'être opérationnelle quand j'ai commencé à travailler »

Léa SANTAIS - Expert, Polyexpert,  
Bureau de Courbevoie,  
Promotion CESFA 2014-2017

